

No. de résolution
ou annotation



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 23 mars 2011

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **vingt-troisième jour du mois de mars deux mille onze**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de madame Georgette Bazinet, sont présents :

LES COMMISSAIRES

Claude Alarie	Suzanne Poirier
Yvon Lemire	Louise Rocheleau Laporte

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Nathalie Jolin	Nathalie Bellerose
----------------	--------------------

ABSENCES MOTIVÉES

Christian Daigneault
Pierre Tremblay

SONT AUSSI PRÉSENTS

Hélène Corneau	Directrice générale
Chantal Morin	Directrice générale adjointe
Serge Hamel	Directeur général adjoint
Ginette Masse	Secrétaire générale et directrice du Service des communications
Marie-Claude Paillé	Directrice du Service des ressources financières
Luc Galvani	Directeur des Services éducatifs en formation professionnelle et continue
Danielle Lemieux	Directrice des Services éducatifs au secteur jeunes et du transport scolaire
Richard Lampron	Directeur du Service de l'informatique et des ressources matérielles
Lucie Trudel	Directrice des Services complémentaires
Yvan Beauregard	Directeur du Service des ressources humaines
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Ginette Masse, secrétaire générale, constate le quorum.

Madame Georgette Bazinet, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et aux cadres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

139-CE/11-03-23

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que déposé.

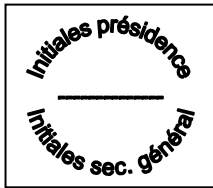
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2011

140-CE/11-03-23

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 février 2011 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

La présidente salue l'assistance.

DEMANDES DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

CLUB OPTIMISTE DE ST-LOUIS-DE-FRANCE

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière du club Optimiste de Saint-Louis-de-France dans le cadre de leur 30^e anniversaire;

CONSIDÉRANT les nombreuses activités offertes à des élèves de la Commission scolaire par le club Optimiste de Saint-Louis-de-France;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représentée à cette activité;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation de budget « contribution à divers organismes »;

141-CE/11-03-23

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

QU'UNE contribution financière au montant de 150,00\$ pour une publicité dans le programme souvenir du 30^e anniversaire et de 50,00\$ pour l'achat de 2 billets pour la soirée festive du 16 avril 2011 soit versée club Optimiste de Saint-Louis-de-France.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LES PETITS CHANTEURS DE LA MAÎTRISE DU CAP

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière des Petits Chanteurs de la Maîtrise du Cap pour leur tournée européenne qui se tiendra du 18 juin au 4 juillet 2011;

CONSIDÉRANT la participation de 32 élèves de la Commission scolaire à cette tournée européenne;

CONSIDÉRANT le cadre de référence pour les contributions financières liées à de la représentation de commissaires à des événements;

142-CE/11-03-23

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

QU'une contribution financière au montant de 200,00 \$ soit versée à l'organisme Les Petits Chanteurs de la Maîtrise du Cap.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE – MRC DE MASKINONGÉ

CONSIDÉRANT l'organisation de la 23^e édition de la soirée des Sommets par la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé qui aura lieu le 30 avril 2011;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représentée à cette activité;

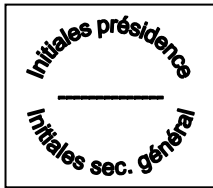
CONSIDÉRANT le cadre de référence pour les contributions financières liées à de la représentation de commissaires à des événements;

143-CE/11-03-23

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE

DE faire l'achat de 2 billets au coût de 110,00 \$ pour participer à l'événement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI – MRC DE MASKINONGÉ

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière du Carrefour jeunesse-emploi MRC de Maskinongé pour la 2^e édition du Gala de la réussite des jeunes d'ici qui se tiendra le jeudi 31 mars 2011;

CONSIDÉRANT l'objectif de ce Gala qui est de valoriser des jeunes qui se sont démarqués par leurs efforts et leurs succès;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représentée à cette activité;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes »;

144-CE/11-03-23

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

DE faire l'achat de 4 billets au coût de 10,00 \$ pour participer à l'événement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ESCALE JEUNESSE

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière d'Escale Jeunesse pour la 12^e édition de l'événement Balzac Fest;

CONSIDÉRANT que cette activité est offerte à des élèves de 12 à 17 ans;

CONSIDÉRANT la mission de cette activité qui est de prôner les bonnes habitudes de vie ainsi que de favoriser les valeurs d'engagement social auprès des jeunes;

CONSIDÉRANT le cadre de référence des critères applicables à l'utilisation du budget « contribution à divers organismes »;

145-CE/11-03-23

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

QU'UNE contribution financière de 150,00 \$ soit remise à Escale Jeunesse;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION – FÉVRIER 2011

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le conseil des commissaires doit instituer un comité de vérification qui a notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la dernière rencontre du comité de vérification qui s'est tenue le 15 mars 2011;

CONSIDÉRANT la vérification de tous les documents de février 2011 déposés lors de cette rencontre;

146-CE/11-03-23

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

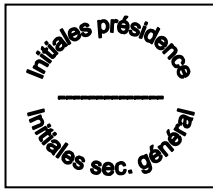
DE prendre acte du rapport pour le mois de février 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN - ENGAGEMENT

CONSIDÉRANT les besoins d'une technicienne ou d'un technicien en organisation scolaire au Centre de formation professionnelle Qualitech;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;



147-CE/11-03-23

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

QUE monsieur Mathieu Simard soit engagé à titre de technicien en organisation scolaire à temps complet (35 heures par semaine), au Centre de formation professionnelle Qualitech à compter du 31 janvier 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR – CONTRÔLE D'ACCÈS ET VIDÉOSURVEILLANCE

CONSIDÉRANT la nécessité de sécuriser l'accès aux bâtisses en vertu des plans de mesures d'urgence des établissements, de la politique de sécurité des actifs informationnels, du régime d'indemnité du MELS et des contrats d'assurance;

CONSIDÉRANT l'étude en comité plénier du dossier;

CONSIDÉRANT le résultat de l'analyse de l'appel d'offres publique;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service de l'informatique et des ressources matérielles;

148-CE/11-03-23

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

QUE le contrat pour le contrôle d'accès et de vidéosurveillance soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme soit ALTEL.

QUE la présidence de la Commission scolaire et la direction générale soient autorisées à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

QUE le directeur du Service de l'informatique et des ressources matérielles soit autorisé à signer les avenants nécessaires pour adapter la solution à chaque bâtisse.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE DOCUMENTS

 Liste des chèques émis – Février 2011

 Liste des frais de séjour et de déplacement – Février 2011

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 H 20, YVON LEMIRE, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

La présidente

La secrétaire générale